

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOIRE**  
**DU**  
**05 Juin 2018**

---

Le cinq juin deux mil dix huit à dix neuf heures, les membres du conseil municipal, dûment convoqués, se sont réunis, salle du préau, sous la présidence de Madame Anny COMMANDEUR, Maire.

**Présents** : COMMANDEUR Anny – RONGIERES Jean-Daniel – LAPOSTOLET Catherine – LATHUILLIERE Régis – GOOS Klaus – MOREL Bénédicte – Denis MEGARD – VASSEUR Frank – COLNEL Pascale.

**Absent excusé** : MOREL Gaëtan

*Le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité*

**Secrétaire de séance** : Catherine LAPOSTOLET a été désignée par le conseil municipal.

**EMPRUNT EXTENSION DE LA MAIRIE DANS LES LOCAUX DE LA CRECHE**

Mme le Maire informe le conseil municipal que suite au vote du budget, elle a pris contact avec 2 établissements financiers pour un prêt de 30.000 € sur une durée de 10 ans afin de financer les travaux d'agrandissement de la mairie et rappelle que l'emprunt de 30.000 € pour la construction du local technique est arrivé à échéance en 2017.

Elle présente les deux propositions (Crédit Agricole et Caisse d'Epargne)

**Le conseil municipal** après en avoir délibéré **opte pour la proposition du Crédit Agricole** qui propose un taux fixe plus favorable (1,04 %) et donne tous pouvoirs à Mme le Maire pour signer les documents correspondants.

**REGLEMENT GENERAL EUROPEEN SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)**

Mme le Maire informe le conseil que le RGPD est entré en vigueur le 25 mai 2018. Ce règlement est commun à tous les pays de la zone euro et permet la protection des informations personnelles de tous les individus.

Il convient donc pour la commune d'acter l'entrée en vigueur de ce règlement par une démarche de mise en conformité et de nommer un délégué, elle propose Jean-Daniel RONGIERES.

→ **Accord du conseil à l'unanimité.**

**RECENSEMENT DE LA POPULATION 2019**

Le prochain recensement de la population se déroulera sur notre commune du **17 janvier 2019 au 16 février 2019**. En conséquence, il convient de désigner un coordonnateur communal et un agent recenseur. Mme le Maire rappelle au conseil qu'une dotation forfaitaire sera versée à la commune afin de couvrir les frais. Sophie LHERITIER est nommée coordonnatrice.

Le conseil municipal donne tous pouvoirs à Mme le Maire pour la mise en place de ce recensement et dit que la dépense sera inscrite au budget 2019.

## **TRAVAUX DES COMMISSIONS**

### **BATIMENTS :**

- Présentation des plans et de l'estimation des travaux pour l'extension de la mairie dans les locaux de la crèche
- Présentation des plans et de l'estimation des travaux pour la rénovation de l'appartement situé au-dessus de la mairie
- Pour ces 2 projets un appel d'offre est lancé. Les entreprises qui souhaitent soumissionner doivent faire parvenir leur proposition au maître d'œuvre M. JAGER - SARL DOMEPIO, 1 allée des rosiers 69380 CHAZAY D'AZERGUES (date limite de réception des offres : le 30 juin 2018 à 17 h)
- Toit de l'église : L'entreprise BARSKI est intervenue la semaine dernière.

### **VOIRIE :**

- La Chanaz : travaux de réfection de voirie terminés suite assainissement.
- L'Enfert + impasse du Thalebart : travaux terminés suite changement canalisations eau potable.
- Passage épareuse entreprise LAGOUTTE : les travaux sont commandés pour le 6 juin.
- PATA : méthode enrobé projeté route des Crêts.

### **ACTION SOCIALE :**

- Mutuelle santé communale : Une réunion avec Groupama aura lieu le 14 juin à Frontenas, toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées.
- MARPA (Maison d'accueil personnes âgées non dépendantes) : le conseil décide de ne pas entrer dans cette association.
- La mairie de Val d'Oingt nous informe d'un courrier qu'elle a reçu du Centre Hospitalier de ST CYR AU MONT D'OR lui indiquant la fermeture éventuelle prochaine des services CMP (centre médical psychologique) situés dans les locaux de la mairie du Bois d'Oingt. Elle demande notre soutien afin de maintenir ce service qui répond à la demande de très nombreuses familles de notre secteur (28 communes). Le conseil municipal à l'unanimité soutient la demande VAL D'OINGT et demande à Mme le Maire de faire le nécessaire dans ce sens.

### **FESTIVITES :**

- Fête de la Saint Pierre organisée par le Comité des Fêtes le 30 juin 2018.
- Décoration en rose du village et de l'épouvantail situé à l'entrée.
- Rosé nuits d'été : 29 juin à Anse domaine des communes. Spectacle 12 € (billets en mairie)

**Prochain conseil municipal : Mardi 10 juillet à 18 h 30**